



Mairie de Saint-Mammès

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



« S'organiser pour être prêt »

« Anticiper pour agir juste »

Avec le concours de :

- *Groupement SUD – SDIS77 – Section Prévision – Opérations*
- *Sécurité civile – Guide de rédaction d'un Plan Communal de Sauvegarde*

	<p>Commune <b>Saint-Mammès</b></p>	<p>Version : 3 Indice C Mise à jour : novembre 2020</p>
--	--	---



## Répertoire d'urgence

Qui ?	Adresse	N° de téléphone
Maire	2, rue Grande 77670 Saint-Mammès	<b>06 74 97 50 00</b>
1 <sup>er</sup> Adjoint		<b>06 75 99 65 58</b>
Directeur général		<b>06 78 49 72 94</b>
Directeur des Services Techniques		<b>06 84 62 09 67</b>
Responsable du C.C.A.S.		<b>01 64 23 56 64</b>
Responsable du S.A.D.		<b>01 64 23 56 64</b>
Police Municipale		<b>06 08 00 63 93</b>
Mairie		<b>01 64 23 39 41</b>

Centre de Traitement des Appels Pompiers de Seine-et-Marne		<b>18</b> <b>112</b> (à partir d'un mobile)
Commissariat de police de Moret-sur-Loing	5, avenue Jean JAURES 77250 Moret-sur-Loing	<b>17</b> (01 64 70 56 36) <b>112</b> (à partir d'un mobile)
SAMU		<b>15</b> <b>112</b> (à partir d'un mobile)
Sous-préfecture de Fontainebleau	37, rue Royale 77 300 Fontainebleau	<b>01 60 74 66 77</b> <b>01 60 74 66 90</b> (Fax)
Secrétaire général de la sous-préfecture		<b>06 87 66 73 56</b>
Préfecture de Seine-et-Marne	12, rue des Saints-Pères 77 010 Melun Cedex	<b>01 64 71 77 77</b> <b>01 64 71 75 56</b> (Fax)
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile		
Conseil général de Seine-et-Marne (Astreinte Voirie)	Hôtel du Département	<b>01 64 14 71 50</b>
Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé	13, avenue Pierre Point 77127 Lieusaint	<b>01 78 48 23 00</b> <b>01 78 48 22 55</b> (Fax)
Service Navigation Loing Montargis		<b>02 38 95 09 20</b> <b>02 38 98 26 23</b> (Fax)

Plan Communal de Sauvegarde Répertoires	<b>Saint-Mammès</b>	Mise à jour : janvier 2025 Version : 3 Indice : D
--	---------------------	---

Service Navigation Seine Melun		<b>01 64 83 50 00</b> <b>06 63 39 14 04</b>
ErDF Dépannage		<b>0 811 010 212</b>
GrDF Dépannage		<b>0 800 473 333</b>
RTE GET EST (Lignes HTB 63 kV)		<b>01 45 73 36 00</b> (hrs non ouvrées)
GRT GAZ (conduite de transport gaz)		<b>0 800 001 112</b>
Fermier Eau		<b>0969 360 400</b>
Fermier Assainissement		<b>0969 360 400</b>
R.F.F. – S.N.C.F. – S.T.I.F.		<b>0 891 362 020</b>

Les Restos du cœur		<b>01 64 22 30 89</b>
Croix rouge française		<b>01 64 39 17 89</b>

Suivi des niveaux des fleuves et rivières	<a href="http://www.vigicrues.gouv.fr">www.vigicrues.gouv.fr</a>	
Suivi des niveaux d'eau dans les grands lacs de Seine	<a href="http://seinegrandslacs.fr/">http://seinegrandslacs.fr/</a>	
Suivi des prévisions météorologiques	<a href="http://www.meteofrance.com/">http://www.meteofrance.com/</a>	

Centre d'incendie et de Secours de Champagne-sur-Seine	33, rue Henri Paul 77430 Champagne-sur-Seine	<b>01 60 74 50 32</b>
Dr Tran Khaï	61, Quai de Seine	<b>01 64 23 38 11</b>
Pharmacie du Quai	8, Quai de Seine	<b>01.64.23.39.68</b> <b>06.45.78.21.62</b>
Cabinet d'infirmières	17, Quai de Seine Véronique BRAULT (Référente)	<b>06 75 13 88 70</b>
Protection Civile Cadre d'astreinte	39 rue Gambetta	<b>01 72 66 78 74</b> <b>06 20 73 86 72</b>

Centre EDF R&D des Renardières	Avenue des Renardières 77250 Moret-Loing-et-Orvanne	<b>01 60 73 60 73</b>
--------------------------------	--	-----------------------

Chargé de communication	2, rue Grande 77670 Saint-Mammès	<b>07 82 43 81 23</b>
-------------------------	-------------------------------------	-----------------------

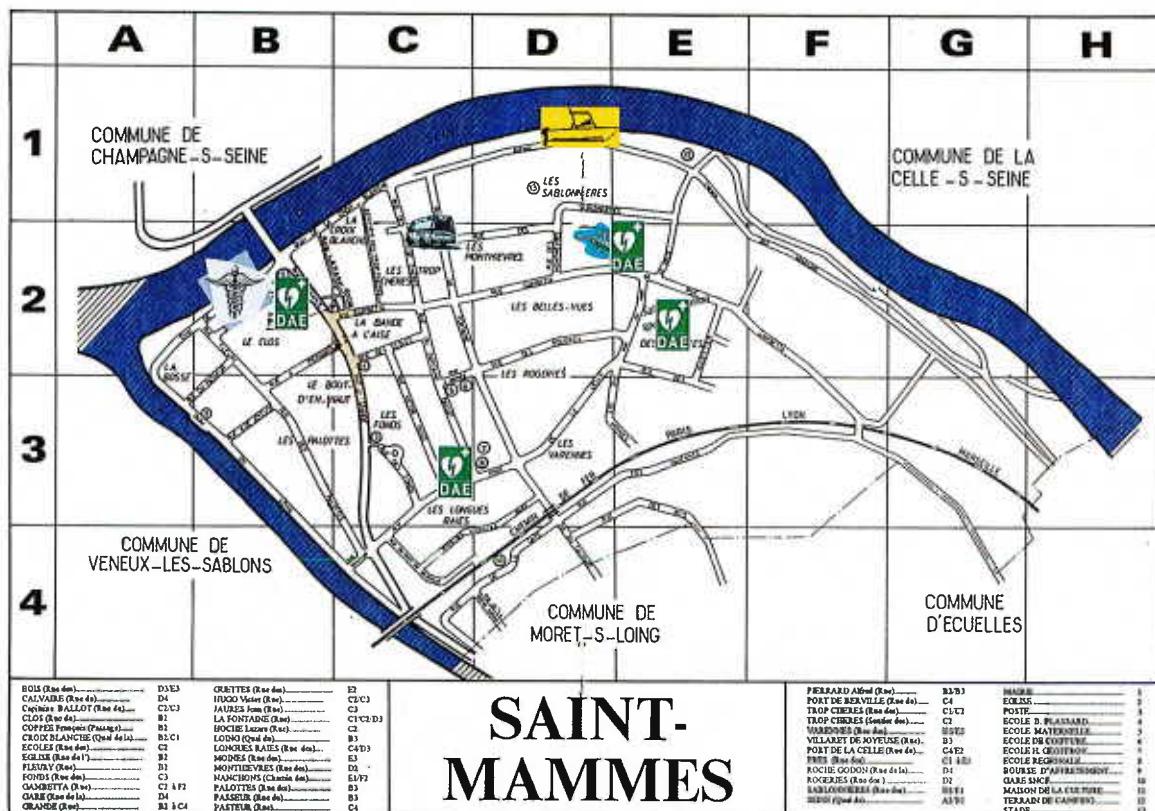
Plan Communal de Sauvegarde  Répertoires	<b>Saint-Mammès</b>	Mise à jour : janvier 2025 Version : 3 Indice : D
--	---------------------	---



<b>Version 1</b> <b>Indice A</b>	Création du document	12/2009
<b>Version 2</b> <b>Indice A</b>	Ajustements après relecture	11/2011
<b>Version 2</b> <b>Indice B</b>	Ajustements après évènement « montée des eaux »	02/2012
<b>Version 2</b> <b>Indice C</b>	Ajustements suite à RV avec Service Prévention Groupement SUD – SDIIS77	05/2013
<b>Version 3</b> <b>Indice A</b>	Vote en Conseil municipal le 24 mai 2013	05/2013
<b>Version 3</b> <b>Indice B</b>	Mise à jour	11/2015
<b>Version 3 Indice C</b> <b>A jour 06/2017</b>	Mise à jour suite aux inondations de 06/2016 Ajout des fiches-réflexe « Terrorisme » Mise à jour des fiches-réflexe « Alea climatique – CANICULE »	06/2017
	Mise à jour des coordonnées	11/2020
<b>Version 3 Indice D</b>	Mise à jour des coordonnées Ajout de fiche + plan + description « Feu de forêt »	01/2025

## Plan communal de sauvegarde

### Localisation des services Aire d'atterrissement d'hélicoptères



### Légende



**Pharmacie, Docteur, cabinet d'infirmières**

Quai de Seine



**Ambulances privées**

Rue des Trop Chères



**Stade des Sablonnières ▷ Aire d'atterrissement pour hélicoptère (⚠ présence ligne HTB 63 kV)**

Rue des Sablonnières



**Défibrillateur automatique**

Mairie, Stade, Salle à vocation sportive, Maison des Loisirs et de la Culture



**Descente à bateau**

Rue des Prés – code cadenas : **856**

<b>Mairie de Saint-Mammès</b>  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Commune Saint-Mammès	
---	-------------------------	--



**ORGANISATION DU  
POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (P.C.C.)**

**Organisation**

**Missions**

**Acteurs**

Le **poste de commandement communal** est une instance commune chargée de piloter la coordination des actions à mettre en œuvre en cas de catastrophes liées aux risques identifiés sur le territoire de Saint-Mammès. Le poste de commandement communal devient actif sur ordre du maire ou de son délégué (1<sup>er</sup> adjoint) en fonction des alertes de la préfecture et de l'évaluation de la situation locale.

Le poste de commandement communal est composé des personnes suivantes :

N1	DO	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 <sup>er</sup> adjoint
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adjoint chargé de la communication
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directeur(trice) général(e) des Services
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directeur(trice) des Services Techniques
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chargé(e) de communication
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Officier des Sapeurs pompiers Commandant des Opérations de Secours
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commandant du commissariat de sécurité publique de Moret/Loing
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général de la S/Prefecture de Fontainebleau

N1 = Niveau 1  
DO = Commandement opérationnel

Les **missions principales** du poste de commandant communal sont les suivantes :

- Recueillir toutes informations nécessaires à la coordination des actions
- Coordonner les actions à l'échelle communale
- Informer la population locale concernée
- Organiser les secours
- Prévenir les risques et les accidents sur les personnes et les biens
- Préparer la sortie de crise
- Réconforter les populations fragilisées

Pour le risque « Inondation », risque récurrent majeur communal compte tenu de sa position géographique au confluent de la Seine et du Loing, les références sont les suivantes :

Année	cote NGF Seine Ecuelles	Cote Confluence Seine Loing	NGF Pont de Sein	Cote Echelle Sein
1910	49.02	48.48	48.68	7.96
1955	48.25	47.65	48.10	7.38
1970	47.78	47.26	47.34	6.62
1982	47.80	47.39	47.58	6.86

Pour le risque « Tempête », le coup de vent de référence est la tempête « Martin » du 26 décembre 1999.

Trombinoscope



Joël SURIER  
Maire  
06 74 97 50 00



Marilyne PIAT  
1<sup>er</sup> Adjointe  
06 75 99 65 58



Chantal SURIER  
Conseillère municipale déléguée  
en charge de la communication  
(adjointe de communication)  
07 88 41 06 31



Didier CHASTANET  
Directeur Général des Services  
06 78 49 72 94



Romain AVRIL  
Responsable des S.T.  
06 84 62 09 67

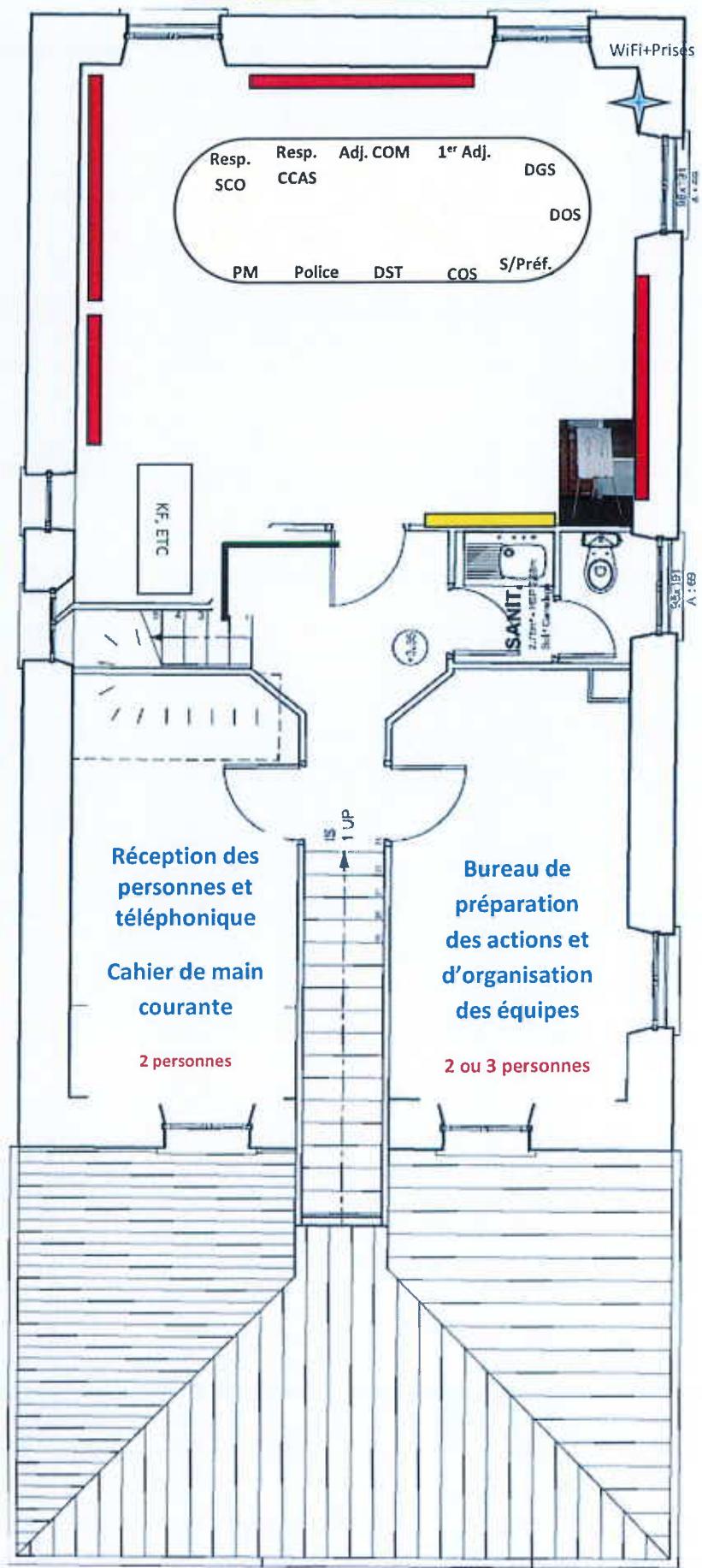


Nicolas PETROTCHENKO  
Chargé de communication  
07 82 43 81 23

### Configuration de la cellule de crise

**En rouge :**  
Tableaux blancs

**En jaune :**  
Tableaux en liège



La salle de repos sera organisée dans une pièce affectée spécifiquement à cet usage. Cela peut être dans le bâtiment A ou le bâtiment B.

Les tableaux blancs sont destinés à :

- Préparation des évacuations
- Préparation des équipes de bénévoles
- Actions à mener, à réaliser, en attente

Les tableaux en liège doivent permettre de punaiser des plans ou des listes.

Le paperboard permet de créer des listes et de les transmettre au bureau des préparation des actions et d'organisation des équipes.

**L'accès au PCC est réservé aux membres du poste de commandement exclusivement** pour éviter toute interaction ou dysfonctionnement lié à la présence de personnes étrangère au service.

Toutes les personnes non membres du PCC qui veulent être reçue doivent d'abord s'identifier au bureau de réception.

Les réunions régulières du PCC sont organisées et les personnes ressources sont désignées par le maire. En dehors des périodes de réunion, une personne désignée par le maire du bureau de réception et une autre du bureau des préparations rendent compte régulièrement au PCC des actions en cours ou / et à venir.

**Les décisions sont prises par le maire, Directeur des Opérations de Secours (DOS) local, qui est le seul habilité à en prendre. En cas d'empêchement, c'est le premier adjoint qui se substitue au maire.**

Les personnes ressources sont :

- Responsable du CCAS
- Responsable du service Scolaire-Périscolaire
- Policier municipal

Les membres du bureau de réception sont :

- un élu désigné par le maire
- un fonctionnaire territorial désigné par le DGS

Les membres du bureau des préparations sont :

- un ou deux élus désignés par le maire
- un fonctionnaire territorial désigné par le DGS

**Une application mobile (sous android et iOS) et une alerte SMS / SMV (sur la base d'une inscription volontaire des Administrés) ont été mises en service pour prévenir et alerter la population selon les différents risques qui peuvent survenir sur la commune. Ces dispositifs complètent ceux à mettre en œuvre dans le cadre des fiches-réflexe. Ce dispositif permet de géolocaliser les alertes si besoin.**



LEXIQUE – GLOSSAIRE  
CENTRES D'HEBERGEMENT D'URGENCE



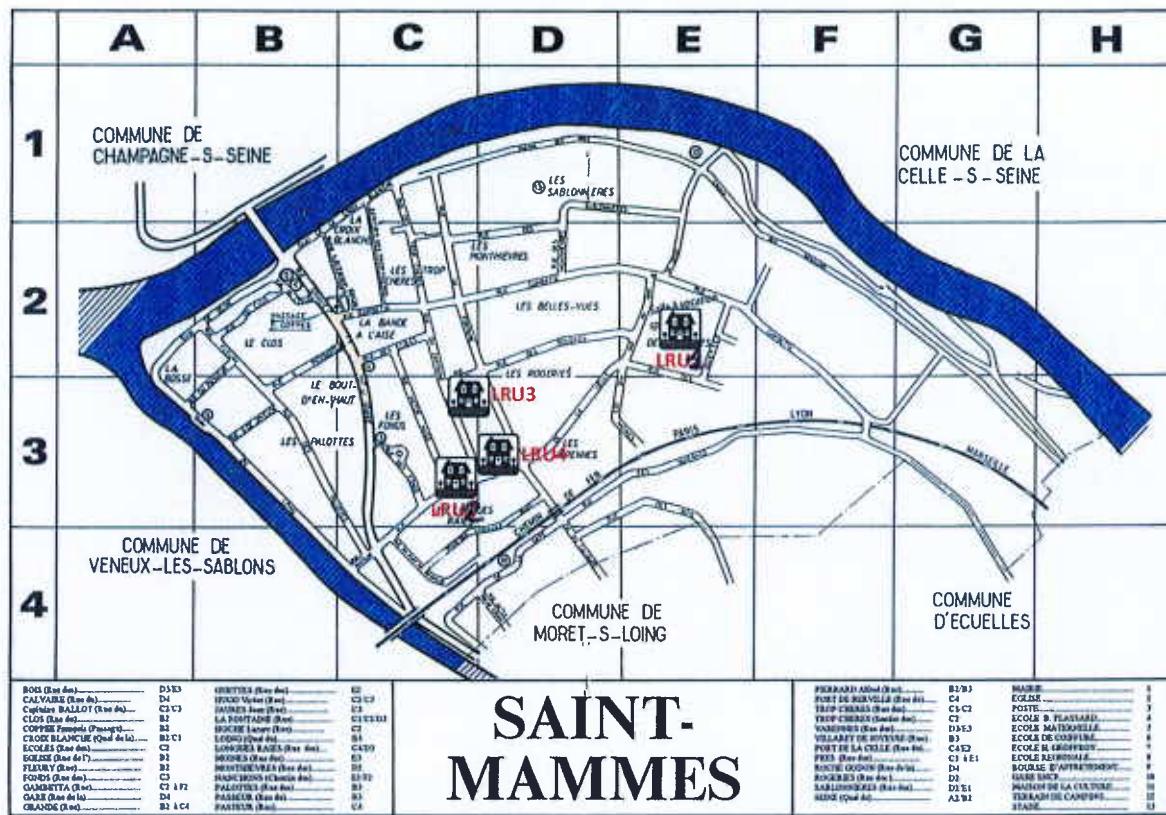
ABREVIATION	LIBELLE	ROLE
DOS	DIRECTEUR DES OPERATIONS DE SECOURS	<p>Le plus haut des élus présents sur le territoire communal prend cette fonction durant toute la gestion de la crise. Généralement, c'est le maire qui assure cette mission.</p> <p>Le DOS n'a pas vocation à aller sur le terrain pour vérifier la bonne exécution des ordres donnés. C'est le DOP (voir ci-dessous) qui s'en charge.</p>
DOP	DIRECTEUR OPERATIONNEL	<p><b>Le directeur opérationnel est souvent le 1<sup>er</sup> adjoint</b> qui vérifie que les ordres passés ont été bien compris et mis en œuvre sur le terrain. Il peut sous l'autorité du DOS ajuster les actions en fonction de la réalité observée sur le terrain. Il a un rôle de conseil auprès du DOS afin que celui-ci puisse prendre les meilleures décisions au moment voulu.</p> <p><b>Il a un rôle opérationnel de commandement des forces communales.</b></p>
COS	COMMANDANT DES OPERATIONS DE SECOURS	<p>Professionnel de la prévention, de la sécurité et de la sûreté, c'est en règle générale un officier du centre départemental de secours. Sa mission de coordonner tous les acteurs en action pendant la crise. Il conseille le DOP sur les décisions à prendre.</p> <p>Il pilote la cellule de crise sous l'autorité du DOS.</p> <p>Il donne les directives à chacun des acteurs et notamment au DOP et RAC.</p>
RAC	RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES	<p>Le directeur général des services (DGS) est chargé de coordonner les actions communales en liaison avec le commandant des opérations de secours (COS) qui assure, lui, l'ensemble de la coordination des forces en présence et des prestataires.</p>
REOP	RESPONSABLE OPERATIONNEL	<p>Le directeur des services techniques (DST) fait appliquer les ordres du RAC et du COS par les agents de la commune mis à contribution pour la bonne marche des opérations de secours.</p> <p>Il est en liaison directe avec le DOP et le RAC.</p> <p>Lors des réunions de crise, il rend compte aux membres de la cellule de crise.</p>

RCOM	RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION	<p>La responsabilité de la communication est assurée par l'adjoint en charge de la communication qui valide avec le DOS, les messages écrits par le CCOM (voir ci-dessous).</p> <p>Il s'assure que les messages sont bien transmis et rend compte au DOS et au COS de ce qui a été fait.</p>
CCOM	CHARGE DE COMMUNICATION	Le chargé de communication rédige, met en page et envoie les messages écrit à la liste de diffusion définie en fonction du niveau d'alerte et de l'ampleur de la crise.
COGE	COORDINATEUR GENERAL	<p>En cas de canicule, le maire-président du CCAS assure la coordination générale des opérations mise en œuvre pour éviter une catastrophe sanitaire sur le territoire communal.</p> <p>Il nomme un Directeur des Opérations Spéciales qui assurera la direction des opérations opérationnelles.</p>
RCCAS	RESPONSABLE DU CCAS	Le responsable du CCAS peut assurer la fonction de REOP lorsque le risque est lié à un évènement climatique pouvant impacter la population et provoquer des dégâts d'ordre sanitaire.
RSAD	RESPONSABLE DU SAD	<p>La responsable du SAD est la personne gestionnaire du Service d'Aide à Domicile de la Commune.</p> <p>Elle a en charge la mobilisation et la gestion des Agents sociaux du service.</p> <p>Elle coordonne les actions en cas de canicule ou de risque sanitaire en liaison avec le RCCAS, sous l'autorité du DOS.</p>
LRU	CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	Ce sont les lieux identifiés par la commune pouvant recevoir en fonction des besoins, les administrés évacués habitant la commune ou bien des personnes envoyées par les secours en cas de besoin.

LRU1	SALLE A VOCATION SPORTIVE 136 RUE GAMBETTA	<p>Capacité d'accueil : <b><u>250 lits</u></b></p> <p>Équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfrigérateur, (micro-ondes)</li> <li>• Internet Wi-Fi,</li> <li>• Chauffage, climatisation</li> <li>• Toilettes, douches.</li> </ul>
------	---	--

LRU2	MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE 46 RUE VICTOR HUGO	Capacité d'accueil : <b><u>125 lits</u></b> <b>Équipements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office avec réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, fours, plaque de cuisson,</li> <li>• Internet Wi-Fi,</li> <li>• Chauffage,</li> <li>• Toilettes,</li> <li>• Ascenseur,</li> <li>• Bibliothèque.</li> </ul>
LRU3	MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE 9 RUE DU CAPITAINE BALLOT	Capacité d'accueil : <b><u>35 lits</u></b> <b>Équipements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office avec réfrigérateur, fours, plaque de cuisson,</li> <li>• Internet Wi-Fi,</li> <li>• Chauffage,</li> <li>• Toilettes.</li> </ul>
LRU4	ERPD 13 RUE DU CAPITAINE BALLOT	Capacité d'accueil : <b><u>70 lits</u></b> <b>Équipements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cantine scolaire avec réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, fours, plaque de cuisson,</li> <li>• Internet Wi-Fi,</li> <li>• Chauffage,</li> <li>• Toilettes, douches,</li> <li>• Ascenseur,</li> <li>• Salle de lecture, salle audiovisuelle, Bibliothèque.</li> </ul>

*Nota : Le nombre de lits indiqué permet une circulation normale ainsi qu'une certaine intimité pendant cet épisode. Il reste également de la place pour implanter tables et chaises pour pouvoir s'occuper.*





Y3

ANNEXE  
FICHES-REFLEXE

○○○○

**FICHES-REFLEXE en fonction des aléas**

<b>1</b>	Risque INONDATION
<b>2</b>	Risque CANICULE
<b>3</b>	Risque TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)
<b>4</b>	Risque NUCLEAIRE
<b>5</b>	Risque TEMPÊTE
<b>6</b>	Risque ORAGE VIOLENT – PLUIE!
<b>7</b>	Risque GRAND FROID NEIGE
<b>8</b>	Risque PANDEMIE (Plans de continuité d'activité Mairie et SIA)
<b>9</b>	Risque TERRORISME
<b>10</b>	Risque AUTRES RISQUES
<b>11</b>	Risque POLLUTION
<b>12</b>	ANNEXE 2 – DOCUMENTS DIVERS